

Les représentations des étudiants algériens vis-à-vis la langue française

Lelia ACHOURI*

Résumé: Le paysage linguistique algérien est le produit de son Histoire, de sa modernité, de sa géographie. Ces paramètres constitutifs de l'identité de l'algérien se laissent entrevoir dans ses activités quotidiennes. La dynamique linguistique que nos apprenants adaptent à leurs besoins expressifs fait fluctuer leurs représentations linguistiques. Le rapport symbolique des apprenants à l'arabité et l'islamité qui lui est intrinsèquement liée, à l'arabe algérien et à son lot de représentations négatives, au français et à son statut ambigu : tantôt langue du colon, tantôt langue d'ouverture, fluctue selon les enjeux discursifs. Notre proposition de communication traite d'un état des lieux des langues en Algérie, le rapport diglossique entre elles, ainsi que le statut du français au sein du processus d'enseignement/apprentissage.

Mots clés : Paysage linguistique algérien- représentations linguistiques- français - statut.

1. Introduction

« L'histoire de l'Algérie ne commence pas avec la révolte de l'Emir Abd el Kader et encore moins à partir des invasions préhilaliennes du VIIe siècle ce pays existe depuis des millénaires» (Derradji, 2002 : 11). L'Algérie a été le lieu de différentes invasions et, par conséquent, de brassage de populations. Sur ce substrat se sont greffées au cours des siècles de nombreuses populations exogènes, provenant de plusieurs vagues d'invasion : les Phéniciens, les Romains et les Arabes. C'est l'arrivée des Arabes qui marque une rupture capitale au point de vue religieux, culturel et linguistique, elle est le point de départ de l'expansion de la langue arabe. Et finalement, c'est l'arrivée des français qui a donné naissance à la langue française en Algérie. Les locuteurs algériens pratiquent ainsi diverses langues, entre autres, l'arabe, le français et la langue Amazigh. A côté de cette pratique se profilent des usages distincts de chaque système linguistique, ce dernier connaît des variantes régionales, d'une part, et sociales, d'autre part.

*PhD student, University of the West, Timișoara, Romania. E-mail: razika-277@outlook.fr

L'Algérie se caractérise par cosmopolitisme séculaire provenant de diverses rencontres et d'un incessant va et vient, depuis l'Antiquité. Plusieurs communautés se sont succédées, et chacune d'elles est porteuse de sa langue et de sa culture.

1.1. La sphère arabophone

Elle est la plus étendue par le nombre de locuteurs mais aussi par l'espace qu'elle occupe. En Algérie, la langue arabe se structure dans un continuum de variétés linguistique qui se graduent du registre le plus normatif au moins normatif. Il existe en Algérie deux variétés de l'arabe : l'arabe scolaire et l'arabe parlée.

1.1.1. L'arabe scolaire

L'arabe scolaireⁱ représente, en Algérie, la variété réservée à l'usage officiel. Il se présente en tant qu'une langue à tradition religieuse, ce qui lui fait acquérir un statutⁱⁱ de prestige. Néanmoins, il reste essentiellement écrit et ne constitue aucunement la langue à usage quotidien et spontané. « *L'arabe, langue du Coran et de l'islam. (...) seule langue arabe écrite, considéré comme sacré et affecté aujourd'hui à des usages profanes...* » (Grandguillaume : 2004). En effet, l'arabe scolaire n'est utilisé par les Algériens que dans des situations formelles. Il n'est pas employé pour la communication et les échanges de la vie quotidienne; sa fonction se limite respectivement aux échanges officiels (éducation, justice, politique, etc.), et aux sermons religieux. À ce titre, il reste une langue qui revêt plus une valeur symbolique très forte, car il est la langue de la liturgieⁱⁱⁱ musulmane, plutôt que remplir une réelle fonction de socialisation.

Il est défini aussi par la fixation de sa forme et la régularité de ses règles grammaticales et surtout par leur abondance qui le rendent compliqué pour l'apprentissage et inexploitable pour toute communication à usage quotidien. Quoiqu'officiel, pourvu d'un prestige important, l'arabe scolaire n'est la langue maternelle de personne. Il ne connaît pas un usage spontané, il est exclusivement appris par le biais des institutions scolaires et utilisé dans les contextes formels particuliers.

1.1.2. L'arabe parlé

C'est une variété minorisée par les politiques linguistiques mais pratiquée par la majorité des Algériens. «Malgré le peu d'intérêt que le discours officiel (...), cette variété continue d'assurer l'expression intime, spontanée, et quotidienne de la pensée et des sentiments de la quasi-totalité des maghrébins» (Quitout, 2007 : 79). L'arabe algérien, dans ses différentes variantes, est éclaté en plusieurs parlers régionaux non écrits et non normalisés. Malgré cet éclatement, il demeure la première langue de communication des Algériens. Considéré par beaucoup comme une variante « dégénérée » de l'arabe scolaire, il ne bénéficie d'aucun prestige. Néanmoins, il a su assimiler, au cours de sa longue histoire, des centaines de vocables amazighes

(ǝubræm, *rouler* ; kūsæksī, *couscous* ; trīsīti, *l'électricité* ; zrībæ, *enclos* ; fækrūn, *tortue*, etc.), mais également français (kæmjūnæ / le camion, tæblæ/ table ...etc.), espagnols (ǝæškūlæ / l'école, fīštæ / fête...etc.) ou encore anglais (ǝælgūl / le gardien de but, ǝælwīkænd / le week-end).

1.1.3. La langue Amazigh

« (...) Amazigh qui signifie « homme libre » sont les populations qui occupaient le nord du continent africain de la tripolitaine à l'atlantique au moment des premières conquêtes phéniciennes et romaines de l'Afrique du nord » (Derradji 2002 : 30).

La langue Amazigh constitue le fond ancien de la population de l'Afrique du nord. Elle représente un prolongement des plus anciennes variétés connues dans le Maghreb et le plus vieux substrat linguistique de cette région mais face à l'islamisation et à l'arabisation du Maghreb, ces parlers ont reculé. L'Amazigh est une langue ancestrale qui était essentiellement à tradition orale. Elle est désormais admise dans certaines sphères comme l'école et les médias et son introduction dans le système éducatif algérien pourrait tout particulièrement changer la donne en sa faveur.

2. La sphère des langues étrangères

2.1. Le français

Langue officielle unique lors de la période coloniale (1830-1962). Avec l'indépendance et la politique d'arabisation, le français a connu un recul quant à sa diffusion et à sa maîtrise. Cependant, son usage est encore très largement répandu comme en atteste G. Grandguillaume dans son étude qui résume le statut du français et la réalité de la francophonie en Algérie depuis 1962 jusqu'à 2004 : « *L'Algérie est un grand pays francophone et pourtant elle ne fait pas partie de la Francophonie.* » (2004 : 75). Le français fait ainsi partie de la réalité quotidienne des Algériens, vu le grand nombre de mots français intégrés dans le parler de ces derniers (ex : tæblæ, furšīta, stīlū, etc.) et vu aussi les inscriptions de français qui côtoient les indications en arabe sur les routes, dans les rues et dans les lieux publics. « *L'expression « langue étrangère » que l'on emploie dans les textes officiels pour qualifier le français en Algérie est assez ambiguë dans la mesure où cette langue héritée de la colonisation reste une composante essentielle de la réalité socioculturelle du pays.* » (Temim, 2006 : 21). Ainsi, le français en Algérie a deux statuts : « Le statut formel et le statut informel ». Le premier est un statut législatif au niveau du politique. Ce statut fait de la langue française en Algérie une langue étrangère. Or, le deuxième, qui est informel et implicite, jouit d'autant de représentations collectives et individuelles dans la société algérienne. Dans ce sillage, (Guehria: 2013) écrit : « *La présence française pendant un siècle n'a pas détruit la culture initiale, mais a imposé d'autres apports, en particulier celui de l'usage du français.* ». Par conséquent, face à la colonisation française, l'Algérie a préservé son identité arabo-musulmane. Néanmoins, le français,

« un butin de guerre », selon l'expression de Kateb Yacine ne peut en aucun cas disparaître du marché linguistique^{iv} algérien, car il n'habite ni les livres ni les papiers, mais il habite et obsède l'imaginaire^v collectif des Algériens, considéré comme la langue des écrivains et de grande culture. Vouloir l'occulter signifie nier l'une des composantes du peuple algérien.

2.2. L'anglais

L'anglais aussi est présent dans le champ linguistique algérien. Officiellement, l'anglais est la deuxième langue étrangère après le français.

« Le fait d'imposer l'anglais au primaire dans les années 1990, langue étrangère à l'aire culturelle algérienne, l'a fait sortir de son statut représentationnel de langue neutre pour en faire une langue d'arabisants dont le dessein est de contrecarrer le français, alors langue symboliquement dominante en Algérie. » (Guehria : 2013).

En d'autres termes, la tentative d'introduction de l'apprentissage de l'anglais dans les classes de primaire a nié les attitudes neutres des Algériens envers la langue anglaise. Elle est devenue ainsi, sur un plan représentationnel, la langue des arabophones qui instrumentalisent l'anglais pour contrecarrer le français. Néanmoins, les rapports que les locuteurs algériens entretiennent avec l'anglais ne sont pas aussi conflictuels que les rapports qu'ils entretiennent avec l'arabe, le français et la langue Amazigh et malgré la poussée inévitable de l'anglais, le français garde en Algérie un statut privilégié.

3. Le contact de langues

Avant de parler du contact des langues et des phénomènes qui en résultent, il est utile de présenter, tout d'abord, une définition globalisante. En effet, « *selon Weinreich (1953), qui fut le premier à utiliser le terme, le contact des langues inclut toute situation dans laquelle une présence simultanée de deux langues affecte le comportement langagier d'un individu.* » (Moreau:1997). Autrement dit, ce concept né de la coexistence de plusieurs langues qui se résolvent par la commutation ou l'usage alterné. « *Le paysage linguistique de l'Algérie est multilingue* » (Grandguillaume:2004). Il est caractérisé par la coexistence de plusieurs idiomes, notamment l'arabe scolaire, l'arabe algérien et l'amazigh avec toutes ses diverses variétés, le français et l'anglais. Cette mosaïque linguistique se caractérise par sa complexité et sa multiplicité. Le contact entre les langues en présence dans le paysage sociolinguistique algérien engendre de nombreux phénomènes, tels que le bilinguisme et la diglossie qui donnent à leur tour lieu à l'apparition des marques transcodiques dans les pratiques langagières des locuteurs algériens. En outre, la situation de contact de langues génère un fonctionnement polyglossique des idiomes en présence par leur interpénétration. Nous noterons dans cette rubrique les langues qui suivent :

3.1. Arabe / français

Parmi les phénomènes linguistiques issus du contact arabe / français, nous avons l'interférence et l'emprunt.

3.1.1. L'interférence

Il est défini comme un terme qui « réfère aussi bien à l'interaction de deux processus psycholinguistiques, qui fonctionnent habituellement de façon indépendante chez un individu bilingue, qu'au produit non conscient de cette interaction. Ce produit se définit dans tous les cas comme une déviation par rapport aux normes des deux langues en contact. » (Harmers, 1997 : 178). L'interférence résulte ainsi de l'introduction dans la langue du bilingue d'unités et de combinaisons de parties de discours, de catégories grammaticales et de morphèmes fonctionnels provenant d'une autre langue. Il y a d'abord une interférence phonémique lorsqu'un locuteur bilingue utilise dans la langue active des sons de l'autre langue. Ensuite, il y a l'interférence lexicale résultant d'un remplacement inconscient d'un mot de la langue parlée par un mot de son autre langue. Il peut prendre diverses langues à travers la substitution de mots simples, soit qu'il remplace la racine et la combine avec un préfixe ou un suffixe comme l'exemple des verbes que les jeunes utilisent actuellement sur les réseaux sociaux : j'aimītū, partagitū, commentīt, likīt, etc. enfin, il y a l'interférence grammaticale qui suppose que le locuteur utilise dans une langue certaines structures de l'autre. Elle existe pour tous les aspects de la syntaxe : l'ordre, l'usage des pronoms, des déterminants, des propositions, les accords, le temps, le mode, etc. l'énoncé suivant produit par l'un de nos enquêteurs est un exemple d'interférence grammaticale :

« AL : # avec la maison dans la voiture #/ ». L'enquêté a utilisé l'expression « avec la maison » qui est l'équivalent de « mçæ dær » en arabe, signifiant « avec les membres de la famille », c'est un exemple d'interférence arabe / français.

3.1.2. L'emprunt

Les individus en contact avec plusieurs langues intègrent parfois, dans leurs énoncés produits dans une langue des mots d'une autre langue. Ainsi, l'emprunt désigne le fait pour une langue d'intégrer dans son lexique un mot d'une autre langue comme l'exemple du mot « week-end » qui est emprunté à la langue anglaise et désormais utilisé dans le parler souk ahrassien.

3.2. Français / anglais

Selon Michel Tohmas^{vi}, linguiste américain et professeur de langues « grâce à l'histoire commune entre la France et l'Angleterre et aussi grâce en certaines mesures aux romains la langue anglaise possède énormément de mot qui ressemble étrangement au français. ». D'abord, historiquement parlant il y avait les romains ensuite l'invasion normande^{vii}, en 1066, qui a apporté énormément de mots français

dans l'anglais. Puis, il y avait dans l'autre sens la guerre de cent ans où beaucoup d'Anglais sont venus en France ce qui a impliqué des échanges et donc un contact entre les deux langues. Les Anglais ont emprunté des mots français à la langue anglaise. Un peu plus tard y a eu les Huguenots qui se sont réfugiés en France.

L'ensemble des événements historiques partagés entre la France et l'Angleterre ont provoqué un contact entre les deux langues et ont apporté ainsi un grand nombre de mots français dans la langue anglaise. En effet, Michel Thomas explique qu'à peu près « 60%^{viii} de l'Anglais est d'origine française ». Le problème, comme le disait Alexandre Dumas, lorsqu'il a essayé d'apprendre l'anglais : « l'anglais c'est du français mal prononcé ». De ce fait, la différence entre les deux langues est une différence de prononciation (« difference of pronunciation »). Enfin, parmi les phénomènes résultant du contact des deux langues anglais / français, nous avons « l'anglicisme » qui est défini comme étant un emprunt fait à la langue anglaise comme l'exemple des mots « job », « web », « challenge », etc. En conséquence, le français et l'anglais sont deux langues en perpétuel contact, qui participent à l'enrichissement mutuel des deux langues.

4. Description de l'expérimentation

Nous présenterons dans cette partie l'outil méthodologique adopté pour le recueil des données, tout en explicitant les arguments de notre choix. Nous exposerons en premier lieu l'objet d'étude et le public étudié. En deuxième lieu, nous mettrons l'accent sur le protocole de notre travail de recherche et l'analyse des corpus.

4.1. Présentation des enquêteurs

Nous avons mené notre recherche au sein de l'Université Mohamed-Chérif Messaâdia –Souk-Ahras (Algérie), au département des langues étrangères. Le public sélectionné pour l'étude est constitué de dix étudiants de la première année licence. Notre choix se justifie par le raison suivante : c'est un profil d'entrée pour notre public et une année d'orientation pour la spécialité.

Nous présentons la liste des étudiants enquêtés dans le tableau qui suit:

Les informateurs										
	Femmes					Hommes				
Nom	Ka	Fi	Ro	Ma	Ay	Ab	Mo	Am	An	Rz
Age	22	19	20	21	20	23	19	18	19	20

Tableau 1 : liste des étudiants enquêtés

4.2. Protocole de recueil des données

Les données ont été recueillies à partir d'une évaluation diagnostique afin de vérifier le niveau des étudiants dans les quatre importantes compétences (expression orale et écrite, production orale et écrite), suivie d'entretiens semi directifs.

L'objectif de cette enquête par entretien est de recueillir des données langagières, que nous allons par la suite explorer et soumettre à un traitement au niveau de la forme et du contenu et exploiter leurs acquis pour répondre ainsi à notre problématique de recherche.

4.3. Protocoles de transcription

Après l'application des entretiens semi-directifs nous avons essayé de transcrire seulement les parties compréhensibles, de transcrire aussi tout ce qui relève du niveau verbal et du non verbal (répétition, pauses, prosodie, phénomènes séquentiels et segmentaux, etc.):

Conventions de transcription		
Répétition : [rep]	Bruit de bouche : [bou]	Chevauchement de paroles : <>
Rire : [rire]	Prononciation inintelligible : [pron=in]	Les amorces de mots : ...-
Chuchoté : [pron=chu]	Longue pause : ///	Applaudissement : [appl]
Courte pause : /	Sourire : [sourire]	Bruit de gorge : [gor]

Tableau 2 : Conventions de transcription du corpus

Enfin, en ce qui concerne le niveau verbal, nous avons utilisé la transcription orthographique (pour le français) et la transcription phonétique (pour l'arabe) :

Transcription des phonèmes de l'arabe parlé		
Les consonnes	ء	æ
	ب	b
	ت	t
	ث	ʔ
	ج	g
	ح	h
	خ	ħ
	د	d
	ذ	ð
	ر	r
	ز	z
	س	s
	ش	ʃ
	ص	ʂ
	ض	ɟ
	ط	ʈ
	ظ	ʒ
	ع	ç
	غ	g
	ف	f
ق	q	
ك	K	

	ل	l	
	م	m	
	ن	n	
	ه	h	
	و	w	
	ي	j	
les voyelles	ا	æ (courte)	ā (longue)
	أ	u (courte)	ū (longue)
	إ	i (courte)	ī (longue)

Tableau 3 : système de translittération de l'arabe parlé

4.4. Les représentations des étudiants vis-à-vis la langue française

« Exclure le social de la langue, c'est exclure la relation entre la langue et qui la parle » (Bourdieu, 1983 : 156).

Les images que se forment les apprenants sur la langue ont un rôle important, elles sont soit valorisantes soit dévalorisantes. Ceci forme un rapport de cause à effet entre l'image que l'apprenant se forge de la langue et sa pratique. Notamment, lors des entretiens semi directifs nous avons constaté chez nos informateurs différentes attitudes envers la langue française :

- 1.RZ : bon !# / je veux avancer dans cette langue / pa(r)c(e)qu(e) j(e) veux continuer mes études nšælæh^{ix} à l'étranger #/
- 2.AB: # j'ai choisi de faire français justement pour [rep] / pouvoir en faire mon métier plus tard /

Dans les répliques 1 et 2 nous avons d'abord l'enquêté RZ qui a utilisé le mot « nšælæh » puisqu'il évoque une action à réaliser dans l'avenir. Il considère le français comme une langue qui offre des bourses à l'étranger. D'autre part, AB voit que c'est la langue du travail, langue dont elle fera son métier « plus tard ». Donc, la langue française représente pour nos enquêtés l'indispensable atout permettant de poursuivre des études à l'étranger ou d'y trouver un emploi.

- 3.KA : j'ai choisi de faire français puisque c'est une langue vivante que j'aime bien / c'est une langue [rep] / vivante / que j'aime bien depuis mon enfance / voilà ! /
- 4.AM: le français / j (e) l'aime cette lan...- / j'aime cette langue depuis mon enfance / même avec mes amis j'essaye de parler en français <c'est pourqu...- /
- 5.AN: bah! / Il faut savoir que d'abord c'est le choix du cœur / et / j'adore cette langue / et quand j(e) la parle / j (e) l'apprécie très bien # / c'est une langue riche et vivante / un vocabulaire riche aussi / j (e) me trouve à l'aise aussi quand je m'exprime en français /bah! j(e) la supporte beaucoup / voilà ! /

6.RO: # comme on dit on a pas le choix / c'était la seul que j'aime parmi / les choix qu(e) j'avais /

Nous remarquons, d'abord, que nos informateurs ont répété les adjectifs subjectifs évaluatifs axiologiques : « vivante » et « riche ». Ensuite, ils ont utilisé les modalisations : « j'aime », « j'adore » et « j (e) l'apprécie très bien ». Enfin, nous trouvons dans le discours de AM et AN l'expression « depuis mon enfance », qui remplit la fonction d'un déictique temporel employé afin de nous expliquer depuis quel moment elles aiment la langue française. Donc, les indices énonciatifs dans les répliques « 4 », « 5 » et « 6 » démontrent que la langue française est dominante symboliquement chez nos enquêtés.

7.AY: # elle n'est pas [rep] le genre d'une langue étrangère #/

8.MA: # il faut pas cacher que / la langue française est la deuxième langue dans notre société # /

Dans les séquences ci-dessus, nous remarquons que AY et MA ne considèrent pas la langue française comme une langue étrangère. Ce fait est expliqué par Dalida Temim dans son article « le français aujourd'hui » :

« Le français ne peut être considéré comme une langue étrangère à part entière, en Algérie, à partir du moment où continue de peser le poids de l'institution, présente dans tous les rouages publics et privés de l'État. Ainsi, la réponse à la question réside dans la volonté de considérer la réalité en face : le français fait partie des réalités algériennes. » (2006:22).

Par conséquent, AY et MA voient la francophonie comme une réalité qui fait partie intégrante du paysage sociolinguistique algérien.

9.MA: # je trouve que c'est une langue très [rep] élégante / qui te donne une certaine[rep] / valeur social / une certaine [rep] classe social # /

Dans la réplique 9 l'informatrice a utilisé l'expression « très [rep] élégante » pour qualifier le français. Elle nous a expliqué également que c'est une langue qui donne à son locuteur « une certaine valeur sociale » et « une certaine classe sociale ». En effet, le même type d'évaluation est perceptible chez MA :

10.MA: une langue qui me plaît en premier lieu / et langue riche / une langue de prestige [rire] / pas tellement comme l'arabe [rire] #/

L'enquêtée a parlé de la langue française comme étant « une langue de prestige ». Ensuite, elle nous a dit qu'elle « n'est pas tellement comme l'arabe ». Donc, MA considère le français comme symboliquement supérieur à la langue arabe.

4.4. Interprétation des résultats

Le français, loin d'être une langue étrangère, il représente à nos enquêteurs une langue de prestige, langue qui leur permet de poursuivre des études à l'étranger et leur procure une certaine classe sociale, voire une certaine valeur sociale. Etant donné que

« (...) les représentations symboliques exercent un poids important sur le champ d'utilisation des langues. » (Loubier, 2008 : 96)^x. Ainsi, les attitudes que les locuteurs se font des langues, de leurs normes, de leurs caractéristiques, ou de leurs statuts au regard d'autres langues, influencent les procédures et les stratégies qu'ils développent et mettent en œuvre pour les apprendre et les utiliser.

5. Conclusion

A travers l'histoire, nombreuses civilisations ont succédé sur le territoire algérien ce qui se traduit par l'existence de plusieurs langues parlées. Ces langues n'ont pas toutes le même statut sur le territoire algérien. Si l'arabe et le berbère (Tamazight) sont considérés comme des langues nationales et officielles, le français, lui, est catégorisé comme langue étrangère.

A la lumière de ce que nous avons vu, nous constatons que le statut du français comme une langue étrangère change selon les besoins discursifs des interlocuteurs.

Références bibliographiques

1. Abric, J-C, *Pratiques sociales et représentations*, Paris. 1944.
2. Ambroise Queffelec, Yacine Derradji, Valéry Debou, Dalila Smaali Dekdouk, Yasmina Cherrad Benchebra, *Le français en Algérie : lexique et dynamique des langues*, Edition Duculot, 2002.
3. Dalida Temim, « Politiques scolaire et linguistique : quelle(s) perspective(s) pour l'Algérie ? », *Le français aujourd'hui* 2006.
4. Gilbert Grandguillaume, *La francophonie en Algérie*, 2004.
5. Michel Quitout, *Paysage linguistique et enseignement des langues au Maghreb des origines à nos jours l'amazigh, l'arabe et le français au Maroc, en Algérie, en Tunisie et en Libye*, L'Harmattan. 2008.
6. Pierre Bourdieu, Ce que parler veut dire, *L'économie des échanges linguistiques*, 1983, N°7. pp. 155-161.
7. Wajih Guehria, « Quatre étudiantes algériennes en France vis-à-vis de leurs représentations sociolinguistiques », *Oran, revue internationale INSANIYAT*, n° 60-61, 2014. pp. 65-79.

Sitographie

- Revue.org.
- oecd-ilibrary.org.
- Cairn.info.
- Persée.fr.
- Sndl.cerist.dz. (Système National de Documentation en Ligne)
- cnrtl.fr.

ⁱ Nous utilisons cette dénomination afin d'éviter toute connotation négative.

ⁱⁱ « *La position d'une langue dans la hiérarchie sociolinguistique d'une communauté linguistique, cette position étant liée aux fonctions remplies par la langue et la valeur sociale relative conférée à ces fonctions.* » (D de Robillard, 1997, p269).

ⁱⁱⁱ « Ensemble réglé des cérémonies et des prières composant le culte d'une divinité. » (CNRTL).

^{iv} « Tout échange de parole se base sur une économie sociolinguistique (...) dans cette économie s'inscrivent différents types de marchés, définis comme l'ensemble des conditions politiques et sociales d'échange des producteurs - consommateurs. « Marché » doit donc s'entendre ici de façon très large, comme « toute pratique symbolique ayant un caractère social » (C. Bauvois, 1997, p204)

^v Selon Anne Marie Houdebine et Cécile Canut « les représentations », « l'imaginaire linguistique » et « les attitudes » sont des synonymes.

^{vi} M T méthode d'apprentissage de l'anglais pour les francophones, édition Oxford Université.

^{vii} La conquête normande de l'Angleterre est l'invasion du royaume d'Angleterre par le duc de Normandie Guillaume le Conquérant, qui a culminé avec la bataille d'Hastings en 1066 et qui s'est traduite par l'appropriation du territoire anglais par les Normands.

^{viii} 40% qui restent de l'anglais sont d'origine saxonne.

^{ix} Traduction : Si dieu le veut. {expression qui exprime généralement le fait que malgré tout ce que l'on peut faire, Allah (Dieu) est plus puissant que les hommes et que rien ne se fera sans sa volonté. Or, dans le monde du travail, « nšælæh » peut signifier que le locuteur n'accorde pas une grande importance à la tâche prévue à réaliser}.

^xhttp://theses.univlyon2.fr/documents/lyon2/2011/boubakour_s/pdfAmont/boubakour_s_chapitre3.pdf (consulté le 09/05/ 2015)